

## Bulletin du Service phytosanitaire cantonal du 17.08.2011

Vous pouvez atteindre le Service phytosanitaire en général de 07.30 h à 08.30 h au 026 305 58 65 (Joseph Emmenegger) ou par e-mail [Joseph Emmenegger](mailto:Joseph.Emmenegger@agr.ch)

**Colza:** ..... Au semis, **contrôlez les limaces!**

**Adventices vivaces:** ..... Après la récolte des céréales, c'est le bon moment pour combattre **chiendents, chardons, liserons, ...**

**Prairies artificielles:** ..... Il est indispensable de combattre les **rumex** dans une jeune prairie avant la première utilisation!

**Plantes toxiques:** ..... Eliminez les **séneçons jacobées** toxiques pour les ruminants, les **ambrosies** et les **berces du Caucase** qui causent des allergies chez l'homme (voir fichiers sous <http://www.fr.ch/iag/files/pdf25/senecons.pdf>) !

**Pulvérisateurs:** ..... **Réservoir** d'eau pour le rinçage au champ!



Le précédent **Bulletin phytosanitaire** >02/08/2011 contient des informations qui peuvent encore être valables et/ou utiles pour les cultures tardives et pour les régions à 600-800 m.

### Colza: LIMACES

La pose des pièges (8-10/parcelle) pour observer la présence de limaces est à faire de suite après le semis. En effet, dans certains cas, les limaces mangent le colza avant que les plantes sortent du sol. Les risques sont plus importants si le sol est mottu que si la terre est (trop) fine. Si la lutte est nécessaire, contrôlez encore votre parcelle après l'application d'anti-limaces ! En effet, parfois une seule intervention n'est pas suffisante.

### Lutte contre CHIENDENT, CHARDONS et LISERONS

Après les moissons, il est vivement recommandé de combattre les vivaces avant la mise en place d'un engrais vert ou d'une culture d'automne. Pour être efficace, l'herbicide doit être appliqué sur des plantes en pleine croissance et mesurant 15 à 20 cm (chiendent, chardons). Température souhaitée: 15 à 20 °C. Herbicides utilisables : ceux contenant du Glyphosate. Adaptez le dosage aux espèces présentes ! Evitez de traiter les bordures de parcelles (bandes herbeuses exigées pour les PER) ! La rémanence (persistance dans le sol) de cette matière active étant nulle, un semis direct est possible le lendemain du traitement.

### Semis de PA: lutte contre les RUMEX

A la levée de votre semis fourrager, observez s'il y a des rumex qui germent! C'est le cas dans plus de 95% des parcelles. Il est indispensable d'intervenir avant la première utilisation de la prairie si les rumex sont présents. Pour obtenir une efficacité optimale, il faut traiter au stade 2-3 feuilles trifoliées du trèfle avec Divopan, Trifoline, MCPB ou éventuellement des produits contenant MCPA+MCPB. Si de jeunes rumex ont déjà des feuilles dont le limbe mesure plus de 6 à 8 cm, on ajoutera 1 l/ha d'Asulox au Divopan.

Si le mélange fourrager est envahi par l'amarante réfléchie, le mouron des oiseaux, la capselle ou la camomille, on utilisera la matière active Bentazone à raison de 2 fois la demi-dose conseillée avec 7 jours d'intervalle. La première intervention a lieu au stade cotylédons à 4 feuilles des adventices.

**PULVERISATEUR: le réservoir d'eau pour le rinçage au champ est obligatoire**

A partir de 2011, pour permettre le rinçage au champ de la pompe, les pulvérisateurs de plus de 350 litres doivent être équipés d'un réservoir additionnel d'eau claire fixé sur le pulvérisateur ou sur le tracteur. La capacité minimale du réservoir d'eau doit être d'au moins 10 % de la capacité du pulvérisateur.

---